

Résidence des Ardennes

86, Grand-Rue L-9711 CLERVAUX



RESIDENCE DES ARDENNES
MAISON DE RETRAITE - CLERVAUX

INTRODUCTION

Passer ses dernières années en milieu rural, loin de l'environnement trépidant avec toutes ses obligations et exigences, ces prémisses constituent le cadre du concept de prise en charge à la « Résidence des Ardennes ».

Depuis près de quatre décennies, notre structure d'hébergement offre aux personnes âgées un nouveau domicile pour passer leur fin de vie dans une atmosphère chaleureuse. Nous accordons une importance particulière à la prise en charge individuelle, au respect et à l'autodétermination de nos résidents. Notre objectif est de préserver autant que possible leur autonomie.

Grâce à de nombreuses activités répondant aux multiples souhaits et besoins des personnes âgées, nous essayons de promouvoir les contacts sociaux et de prévenir la solitude.

En même temps, chaque résident fait partie d'une grande communauté, ce qui est également illustré par notre logo :

Sur un banc, sous un vieux chêne, un(e) résident(e) peut passer en revue sa longue vie. Nous avons choisi le chêne comme image symbolique de la personne âgée. L'arbre majestueux, comme la personne âgée, a pu acquérir une expérience de vie importante ; les deux ont grandi, ont vécu, ont fortifié leurs racines lors des décennies passées.

Le regard est aussi plein d'attente pour le temps à venir. Le petit cercle exprime l'image de l'environnement personnel de la personne âgée pouvant continuer une vie autodéterminée, tout en faisant partie de la communauté symbolisée par le grand cercle.



L'HISTOIRE DE NOTRE MAISON

En 1977, les responsables des communes de Clervaux, Heinerscheid, Hosingen, Munshausen, Troisvierges, Weiswampach et Wincrange ont pris ensemble la décision de créer le *Syndicat Intercommunal pour la construction, l'entretien et l'exploitation d'une maison de retraite régionale à Clervaux*, qui a également proposé le nom de **Résidence des Ardennes**.

Grâce à cette décision politique, notre maison de retraite a été construite à Clervaux, à proximité immédiate de la gare, sur le site de l'ancienne maison de Bivort. Ce n'est qu'en 1997 que la commune de Consthum a rejoint le syndicat. Suite aux fusions de communes, le syndicat est aujourd'hui géré par les cinq communes du canton de Clervaux :

- Commune Clervaux
- Commune Parc Hosingen
- Commune Troisvierges
- Commune Weiswampach
- Commune Wincrange

Lors de son ouverture en août 1983, la maison de retraite offrait 48 chambres pour des résidents qui n'avaient pas besoin de soins. Au fil des années, le degré d'autonomie des habitants a changé et, par conséquent, la structure de la maison a aussi évolué.

Avec l'introduction de l'assurance dépendance en 1999, la maison de retraite est devenue un **Centre intégré pour personnes âgées - CIPA**. Depuis lors, non seulement les personnes autonomes mais aussi les personnes nécessitant des soins, âgées d'au moins de 65 ans, y trouvent un logement. Dorénavant, des soins qualifiés étaient assurés 24 heures sur 24.

Après une première extension en 1996 / 1997, les responsables ont décidé, en accord avec le Ministère de la Famille, de construire une deuxième extension qui a été ouverte en 2009 par un nouveau bâtiment de quatre étages annexés au bâtiment existant. De plus, le foyer du jour « Uucht » a été créé. Les deux parties du bâtiment sont reliées par une "passerelle de verre". Désormais, 111 lits sont disponibles.

Au cours des années suivantes, d'autres travaux de transformation et d'agrandissement ont été effectués. Une nouvelle salle à manger, une réception et une cafétéria ont été créées. Ces nouveaux locaux lumineux offrent aux résidents la possibilité de se retrouver et accueillir des visiteurs dans une atmosphère conviviale.

NOTRE GROUPE CIBLE

Notre maison de retraite s'adresse aux personnes âgées **de plus de 65 ans** qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre seules pour diverses raisons.

Notre objectif est de leur offrir un nouveau lieu de vie où ils se sentent à l'aise et pris en charge.

Le public cible se compose de deux différents groupes.

Actuellement il y a une partie de résidents qui ont besoin de soins et d'aides pour maintenir leur autonomie au moment de l'admission.

Comme deuxième groupe cible nous accueillons aussi les personnes âgées autonomes.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES FUTURS RÉSIDENTS

Toute personne devrait se poser suffisamment tôt la question de l'admission dans une structure d'hébergement pour personnes âgées, surtout si l'état de santé risque de changer.

Pour aborder ce sujet, la première étape est de remplir une demande d'admission préventive. Cela permet de s'informer à l'avance sur notre maison.

Nous distinguons deux types de demandes :

- Une demande d'admission préventive : Enregistrement à l'avance dans notre maison et inscription sur notre liste d'attente.
- Une demande d'admission urgente : Lorsque l'état de santé change rapidement ou si la personne souhaite déménager chez nous dans un avenir proche.

Pour figurer sur notre liste d'urgence, il faut nous contacter personnellement.

En premier lieu, nous accueillons des habitants ou parents d'habitants de nos 5 communes membres. Dans la mesure où la disponibilité le permet, des personnes d'autres communes peuvent être admises.

Notre structure est accessible à toute personne, sans considération de convictions politiques, philosophiques, religieuses ou autres.

L'OFFRE DE SERVICES DANS LES DOMAINES DE LA PARTICIPATION, DE L'ANIMATION ET DE LA VIE SOCIALE AINSI QUE DE L'AIDE ET DES SOINS

Notre maison attache une importance particulière à une prise en charge continue et permanente de nos résidents.

Nous proposons :

- Aide et soutien dans les activités de la vie quotidienne,
- Soins médicaux,
- Soutien social,
- Promotion de la qualité de vie.

En plus des soins infirmiers et médicaux, nous proposons une grande variété d'activités et de services adaptés aux besoins individuels et à l'autonomie de nos résidents.

- Activités sociales : Nous organisons régulièrement des activités de groupe telles que des après-midis de jeux et de divertissement, des excursions culturelles, des courses, des promenades, ... Des activités intergénérationnelles en collaboration avec des écoles et d'autres structures d'accueil ont lieu régulièrement.
- Activités sportives : La mobilité physique est stimulée par des cours de gymnastique et la danse (assise) et par l'entraînement à la marche avec déambulateur / rollator. Nous disposons également d'un petit jardin et d'un grand espace extérieur.
- Activités mentales : Afin de soutenir l'activité mentale de nos résidents, diverses activités sont organisées chaque semaine, telles que des séances d'entraînement individuelle cognitif.
- Encadrement personnel : Notre personnel qualifié est toujours à l'écoute des résidents et offre un encadrement personnalisé. Cela peut être un soutien dans la gestion de la vie quotidienne, de conseils ou simplement une oreille ouverte.

Chaque mois, nous publions et distribuons à nos résidents l'« Ardenner Bliedchen », qui propose le programme d'activités à venir.

De plus, en collaboration avec nos résidents, le journal "Ardenner Zeitung" est publié chaque trimestre. Celui-ci résume et contient des articles et des photos de différentes activités entrepris les trois derniers mois et est distribué à chaque résident.

LES CONCEPTS DE PRISE EN CHARGE POUR LES RÉSIDENTS ATTEINTS DE MALADIES COGNITIVES ET/OU PHYSIQUES AINSI QUE L'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

Le cœur de la maison est notre foyer du jour « Uucht », il est ouvert à tous les résidents. L'encadrement est basé sur le concept dit de Cantou.

Cantou est un mode de vie alternatif spécialement conçu pour les personnes atteintes de démence et les personnes dépendantes. Cantou signifie foyer/ chez soi, qui était depuis le Moyen Âge le point de rencontre central de toute la famille dans les maisons de campagne française. L'objectif est de créer un sentiment d'appartenance entre nos résidents et notre personnel. Ce foyer central de « l'Uucht » se compose par une grande salle de séjour au charme de jardin d'hiver. En plus, une cuisine ouverte, quatre espaces de vie ainsi qu'un accès direct à la terrasse avec son bel espace extérieur complètent « l'Uucht ».

Depuis le début de la matinée jusqu'à tard le soir, une assistance professionnelle est assurée pour permettre aux résidents nécessitant des soins et aux personnes en déficience cognitive d'avoir une routine quotidienne régulière. Pour nous, il est important que les résidents puissent exercer leurs gestes quotidiens pour maintenir leur autonomie et de se sentir valorisés.

Nous travaillons également selon le concept de validation intégrative de Nicole Richard. « Puisque l'homme atteint de démence ne peut pas nous rencontrer au niveau de notre réalité, nous devons jeter un pont vers sa réalité. » Nous essayons d'anticiper et de répondre aux besoins, aux peurs ou aux sentiments.

Dans l'ensemble, la validation intégrative selon Nicole Richard nous permet d'accompagner les personnes atteintes de démence avec empathie. Grâce à l'esprit empathique et à la forme particulière de communication, nous pouvons établir un lien sûr avec eux et améliorer leur qualité de vie.

Notre concept palliatif reflète l'attitude et la philosophie de la maison.

Son objectif principal est d'améliorer la qualité de vie du résident et de lui offrir tout confort, indépendamment du pronostic de la maladie. Cela comprend la promotion d'activités qui procurent du plaisir, la création d'un environnement apaisant et le respect des souhaits et préférences personnels. Toute l'équipe veille à atténuer les symptômes les plus pénibles et accorde un soutien à la famille du résident, même au-delà de son décès.

Une bonne collaboration de l'équipe soignante avec les médecins, les thérapeutes et l'autres parties prenantes est importante pour nous.

Notre concept palliatif est constamment revu, évalué et ajusté pour répondre aux besoins et aux souhaits des résidents, ainsi qu'aux meilleures pratiques des soins en fin de vie.

LA PHILOSOPHIE DE LA MAISON

« Nous ne voulons pas prétendre à remplacer la maison de nos résidents. Notre objectif est que chacun puisse se sentir comme chez soi. »

Chaque résident est traité avec respect et dignité, en tenant compte de son individualité, de son parcours de vie et de ses préférences personnelles. Il est important pour nous d'avoir une communication empathique afin de reconnaître les besoins, les souhaits et les sentiments des résidents, même si la communication est plus difficile en raison de problèmes de santé.

Les résidents sont encouragés à prendre leurs propres décisions concernant leur vie quotidienne, dans la mesure du possible, en tenant compte de leurs capacités et de leurs préférences.

Une variété d'activités sociales et culturelles sont proposées afin de favoriser les interactions sociales, de stimuler l'esprit et de promouvoir le bien-être émotionnel des résidents.

L'autodétermination, l'individualité, le respect, l'empathie, l'écoute, le maintien de l'autonomie, la confiance, la qualité de vie, la compétence et l'humanité sont quelques mots-clés qui représentent la philosophie de la maison.

Notre concept est particulièrement marqué par les fondements des concepts de soins et d'encadrement suivants :

- Validation intégrative selon Nicole Richard
- Maietta-Hatch Kinaesthetics, l'enseignement de la sensation de mouvement
- Aromathérapie
- Soins palliatifs

Nous sommes fiers que notre établissement offre une atmosphère chaleureuse et familiale où les résidents et les employés se sentent à l'aise. Notre personnel soignant se caractérise par son empathie, son expertise et son engagement et veille chaque jour au bien-être de nos résidents.

La priorité absolue que vise notre structure d'hébergement est l'individu : Nos résidents avec leurs proches. Le deuxième pilier humain à promouvoir est bien sûr notre employé qui assume la prise en charge essentielle de nos résidents. Il est garant du maintien de l'équilibre entre l'encadrement professionnel et individuel.

Dans notre maison une équipe pluridisciplinaire soutient et évalue les besoins et les souhaits du résident et de ses proches. Nous tenons à promouvoir l'intégration des familles dans l'établissement du plan de vie des résidents.

L'objectif principal de la *Résidence des Ardennes*, est d'offrir aux résidents la meilleure prise en charge possible et le maintien de la plus grande autonomie dans la dignité de la fin de leur vie. Afin de prendre en charge les résidents de manière respectueuse, empathique et efficace, il est important pour nous que nos collaborateurs soient régulièrement formés.

MODALITÉS D'INTERVENTION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE - CONSEIL TECHNIQUE ET COMITÉ D'ÉTHIQUE

En collaboration avec d'autres organismes gestionnaires, l'organisme gestionnaire a instauré un comité d'éthique commun visant à traiter les questions morales au sein d'une infrastructure éthique commune, conformément à la loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées.

L'objectif de cette initiative commune, est, notamment, de fournir une aide à la décision aux résidents et leurs représentants légaux, tel que défini par la loi, concernant des questions d'ordre éthique ou de répondre à des questions relatives au respect des droits fondamentaux des résidents (cf. art 7.3.1). S'y ajoute la mission d'accompagner et de conseiller, sur demande, le chargé de direction et le personnel d'encadrement concernant ces mêmes questions (cf. art. 7.3-2).

Le comité d'éthique garantit seul ou en collaboration avec les référents éthiques et les coordinateurs éthiques des consultations éthiques de qualité au plus près des résidents et usagers, le plus rapidement possible.

Pour accomplir leurs missions, les référents éthiques et coordinateurs éthiques sont formés selon des standards reconnus, afin de pouvoir modérer avec tact et professionnalisme les dilemmes moraux, visant ainsi à faciliter, à travers des approches méthodiques, les prises de décisions des auteurs responsables de leur agir individuel ou collectif.

Toute intervention éthique implique les demandeurs, résidents, représentants légaux, et membres du personnel d'encadrement, en proposant des aides à la décision et en engageant les parties prenantes affectées par une décision morale. Elle propose toujours une aide à la décision sans se substituer aux demandeurs habilités, seuls responsables de leurs décisions et actes moraux.

Pour introduire une demande de consultation éthique, toute personne habilitée peut contacter l'infrastructure éthique (le comité d'éthique / les référents éthiques de l'établissement / les coordinateurs éthiques de l'établissement) par l'une des voies mentionnées ci-dessous :

- Dépôt d'une question éthique dans une boîtes aux lettres mises en place au sein de la structure pour personnes âgées avec l'étiquette « b / Questions éthiques » qui se trouve au deuxième étage de la *Résidence des Ardennes*.
- Envoi d'un courriel à l'adresse suivante :
ethique@residencedesardennes.com
- Prise de contact orale avec un des référents éthiques désignés au sein de l'institution ou coordinateurs éthiques désignés par l'organisme gestionnaire.

LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Nous attachons une grande importance à promouvoir une communication directe, personnelle et transparente.

Pour le bien de nos résidents, un échange d'informations structuré est essentiel. Cela se traduit par des réunions régulières, un système de documentation numérique, un échange d'informations avec nos résidents et leurs proches, notre équipe d'encadrement et de soins, les médecins et d'autres partenaires externes.

La communication externe avec des tiers ne peut se faire que sur consentement exprès du résident et de ses proches. L'équipe de la structure d'hébergement aussi que les médecins et les thérapeutes externes sont soumis au secret professionnel.

LE TRAITEMENT DES PLAINTES

Il est important pour nous que toutes les doléances des résidents soient prises au sérieux et qu'une solution soit trouvée pour le bien des résidents.

Nous pensons qu'une plainte ne doit pas toujours être considérée comme négative, mais elle nous aide à éviter les erreurs et à nous améliorer.

En cas de réclamation, le résident, les proches ou le représentant légal ont la possibilité de s'adresser oralement ou par écrit à la direction ainsi qu'à tous collaborateurs pour leur faire part de leurs préoccupations.

Les plaintes et les mesures qui en découlent sont documentées dans notre dossier patient (Medifox).

VISITES CHEZ LE MÉDECIN ET EXAMENS MÉDICAUX EXTERNES

La bonne coopération entre notre maison, les médecins et leurs proches est essentielle pour répondre aux besoins de nos résidents et d'en assurer leur santé.

Nos résidents ont le libre choix du médecin et chaque médecin est autorisé à consulter dans notre maison. A la demande de nos résidents et/ou de leurs proches, les visites médicales sont organisées et coordonnées par nos soins.

La majorité des médecins généralistes ont des consultations hebdomadaires fixes dans notre structure. Lors de ses consultations, un infirmier / une infirmière est présent(e) pour aider le résident à expliquer au médecin les doléances médicales, telles que la description des symptômes, la liste des médicaments et les antécédents médicaux.

Toutes les informations pertinentes et les ordonnances médicales collectées pendant la visite du médecin sont soigneusement traitées et documentées. Cela peut inclure des diagnostics médicaux, des médicaments prescrits, des traitements recommandés et d'autres instructions du médecin.

Le cas échéant, des rendez-vous de suivi ou d'autres traitements médicaux sont convenus en accord avec le résident / la famille.

À la demande du résident, nous planifions et l'accompagnent lors des examens médicaux externes.

MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DES RÉSIDENTS

La promotion de l'autonomie des résidents est essentielle pour maintenir et/ou améliorer la qualité de vie.

Ceci implique une documentation actualisée, complète et individuelle pour chaque résident. Le dossier du plan de vie est à la disposition de chaque intervenant pour l'équipe de notre structure selon sa responsabilité. Le résident, les proches, les thérapeutes externes et les médecins sont d'une grande importance dans la planification de ce concept de soins individuel.

L'autodétermination des résidents fait partie de la philosophie de notre maison.

Les résidents peuvent planifier eux-mêmes leurs activités quotidiennes. Si cela n'est plus possible, le déroulement de la journée est planifié avec toutes les personnes concernées en fonction des préférences et des exigences connues du résident. Le travail biographique est un outil très important afin d'établir ce plan de vie.

Les résidents sont informés des activités communautaires (Ardenner Bliedchen). Les activités sont très variées. Cette sélection comprend des activités sociales, culturelles, intergénérationnelles et éducatives.

Outre les activités communautaires à but de promouvoir la vie sociale, nous distinguons les activités thérapeutiques destinées à maintenir ou à améliorer les capacités cognitives et physiques des résidents. Des exercices de gymnastique adaptés aux capacités des participants sont proposés régulièrement en individuel ou en groupe. Pour stimuler la capacité cognitive, des exercices, jeux et prises en charges basales sont proposés.

La promotion de l'autonomie s'exprime par une maison accessible et adapté aux différents stades de mobilité, un aménagement approprié pour respecter la vie privée et un système d'appel d'urgence qui permet aux résidents de demander de l'aide à tout moment.

Nos collaborateurs sont formés et sensibilisés pour assurer un encadrement respectueux qui garantit le maintien de l'autonomie maximale du résident.

Afin de mieux répondre à la promotion de l'autonomie des résidents, nous avons mis en place des mécanismes de feedback tels que l'examen régulier des plans de vie.

LA CONTINUITÉ DANS LES SOINS

Le fait d'assurer la continuité des soins et de garantir le bien-être de nos résidents nécessite un effort global et coordonné de la part de l'ensemble de l'équipe de la structure d'hébergement.

La continuité des soins est assurée par la documentation numérique des soins de MediFox MD Stationnaire. La documentation des soins est régulièrement vérifiée et adaptée aux besoins des résidents.

Après chaque fin de service, une remise orale est faite à l'équipe suivante.

Des réunions de service mensuelles sont organisées pour partager des informations et coordonner l'approche des soins. Lors de réunions hebdomadaires, des situations problématiques sont présentées et toutes les parties prenantes sont à la recherche de solutions communes ou de propositions d'amélioration pour le bien des habitants.

L'implication des résidents et de leurs proches dans le processus décisionnel et l'échange d'informations sont essentiels pour garantir des soins et des soins holistiques.

La formation professionnelle continue la prise en charge du personnel encadrant et soignant sont un élément essentiel pour assurer que les connaissances scientifiques, les plus récentes, sont mises en œuvre dans l'établissement du plan de vie et dans la prise en charge quotidienne, des besoins et des souhaits du résident.

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Les règles d'hygiène et de santé en vigueur sont extrêmement importantes pour un bon fonctionnement et sans faille. En raison de plusieurs facteurs cumulatifs tels qu'une plus grande sensibilité aux infections, un système immunitaire potentiellement affaibli, la proximité entre les résidents ; les infections peuvent se propager rapidement. Afin d'éviter ou de limiter cela, nous avons mis en place des procédures bien précises pour garantir la sécurité et le bien-être de nos résidents, de leurs proches et de notre personnel.

La devise de notre plan d'hygiène est « Défendons tous ensemble un environnement propre pour protéger notre santé. »

Notre plan d'hygiène comprend entre autres les points suivants :

- Hygiène des mains et désinfection des mains

L'hygiène des mains fait partie des mesures d'hygiène standard de notre maison. Elle concerne chaque collaborateur, chaque résident et chaque visiteur. L'hygiène des mains doit être appliquée par tous et relève de la responsabilité de chacun. Notre maison travaille avec les 5 indicateurs d'hygiène des mains définis par l'OMS.

- Vêtements de travail et vêtements de protection personnelle

Les collaborateurs portent des vêtements de travail de la maison, qui sont changés quotidiennement ou selon les besoins. Les vêtements de travail sont nettoyés par une entreprise de nettoyage externe conformément aux dispositions. Dans des situations particulières, des vêtements de protection individuelle sont mis à la disposition du personnel et défini selon le plan d'hygiène.

- Gestion des déchets et des déchets spéciaux / toxiques

La gestion des déchets fait partie du travail quotidien dans la maison et est effectuée selon les procédures standards établies, conformément aux normes de qualité de la "*Superdreckskösch* fir *Betriber*".

Notre plan d'hygiène interne est l'ensemble des consignes internes relatives à la réglementation de l'hygiène au sein de la maison. Dans le plan d'hygiène, nous nous référons aux dernières informations scientifiques et nous nous basons sur les meilleures pratiques. Des normes de propreté et d'hygiène sont définies dans tous les domaines de notre maison et sont régulièrement contrôlées, actualisées et adaptées par nos référents en matière d'hygiène. Les contenus et les consignes du plan d'hygiène doivent être obligatoirement respectés par tous les collaborateurs.

Pour une bonne mise en application de notre plan d'hygiène, des formations sont régulièrement organisées afin que tous les collaborateurs se familiarisent avec les consignes actuelles. Afin de garantir le bon déroulement de ces mesures, plusieurs mécanismes de contrôle ont été mis en place dans notre structure d'hébergement.

Le nettoyage de la maison est effectué par les collaborateurs de notre service de nettoyage qui travaillent avec des produits de nettoyage et de désinfection certifiés EN et listés par l'IHO. Nous faisons la distinction entre le nettoyage d'entretien, le nettoyage de base et la désinfection finale.

Le nettoyage d'entretien (quotidien) et le nettoyage de base (hebdomadaire) sont effectués dans les chambres des résidents, les salles de fonctions ainsi que dans les locaux publics.

L'exécution des travaux de nettoyage et de désinfection est définie dans le plan d'hygiène et sur les plans de nettoyage. Les draps sont changés selon les besoins et au plus tard après 14 jours et sont lavés par une entreprise externe conformément aux dispositions.

Les règles d'hygiène dans la cuisine ainsi que l'analyse régulière de l'eau potable sont régulièrement contrôlées par une entreprise agréée externe.

Les mesures d'hygiène en cas de maladies infectieuses ont comme priorité principale la protection des résidents et du personnel. Les mesures d'hygiène sont appliquées en fonction de l'infection, conformément aux normes du plan d'hygiène et, le cas échéant, en concertation / consultation avec les médecins et les organismes publics.

Nos référents d'hygiène sont les personnes de contact pour toutes les mesures d'hygiène.

« Le déclin des capacités indique les limites de la vie, mais non la perte de l'humanité. »

Yvonne Müller-Blaser (2007)

Le présent document a été rédigé en langue allemand. Une traduction en français est disponible. En cas de litige, le texte allemand fait foi.

Organigramme - Résidence des Ardennes Clervaux

